

L'écho des chutes



Jul, notre précieux éditorialiste, a célébré son Xième anniversaire... le numéro est secret!

Nous croyons qu'il a bien enjambé ce nombre qui le porte plus haut. Nous lui souhaitons... (nous nous souhaitons...) qu'il conserve son esprit créatif pour nous enrichir de ses écrits philosophiques!

Jul est impliqué dans différents milieux de notre communauté. C'est un être à l'écoute.

Merci Jul.



Avez-vous votre espace client *Mon Cooptel* ?

Créez un profil sur mon.cooptel.ca afin d'accéder à votre espace client!
Vous pourrez, entre autres:



Consulter vos factures des 18 derniers mois



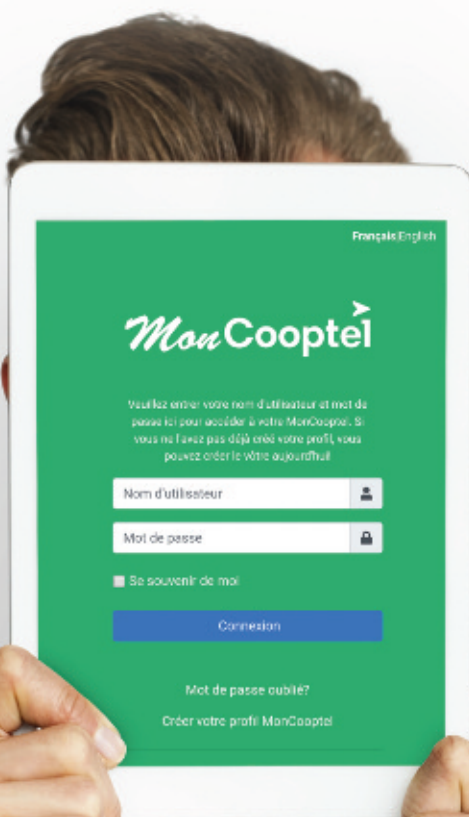
Vous inscrire aux notifications de dépassement de données



Consulter vos forfaits et options



Vérifier votre utilisation Internet



Comment s'inscrire?

Plusieurs guides et tutoriels vidéos sont disponibles sur notre site cooptel.ca/soutien/ afin de vous aider à créer votre profil et naviguer dans la plateforme.

Cooptel  Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Photo de freepress.com



IL REÇOIT LA PASSE, IL S'ÉLANCE... ET TIRE À CÔTÉ!

Des fois, dans la grande Histoire de la Vie, on passe carrément à côté. On a une occasion de faire quelque chose (de bien, de préférence), et on rate notre chance. «Visa le noir, tua le blanc» dit-on dans la chanson V'là l'bon vent, v'là l'joli vent. Et c'est en plein ce qui nous arrive parfois : on a une cible en tête, on se concentre bien dessus, et paf !, on tire à côté !

C'est ce qui m'est arrivé récemment : j'avais une occasion de rétablir des liens après une longue chicane dont on a un peu perdu le sens, et paf !, je l'ai ratée. Non mais, ce que je peux être con des fois (P.S.: j'en connais qui auraient dit pas juste des fois mais tout le temps. On se calme, s-v-p.)

Est-ce par orgueil de ne pas être le premier à fléchir ? Par abstraction des bonnes valeurs apprises ? Par dureté du mental ? Par ignorance ? Simple-ment par stupidité ? Ou pour donner l'impression de me tenir debout?... Un mélange de tout ça probablement.

Toujours en est-il que j'ai raté une chance de faire le bien, de faire du bien, à l'autre tout comme à moi-même. Et aujourd'hui, je le regrette, mais il est trop tard. «Ne laisse pas passer la chance d'être aimé» nous chante Patrick Norman. Eh bien

celle-là, je l'ai crissement laissé passer. Il est souvent difficile de justifier, d'expliquer pourquoi on a agit de telle ou telle façon. Remarquez que nous n'avons pas toujours l'obligation de justifier ou d'expliquer nos paroles et nos gestes. Des fois, on n'a pas le temps, d'autres fois, on se dit que les autres ne comprendront pas de toute façon, et d'autres fois, on ne sait juste pas pourquoi on a agit comme ça. «C'est arrivé d'même, j'ai réagi d'même, c'est ça qui est ça, that's it, that's all» : c'est ça que l'on dit souvent lorsqu'on ne sait pas trop quoi dire. Clairement une erreur de notre part. On a toujours le temps de réfléchir avant de prendre une décision et de l'expliquer s'il y a lieu, et si nous ne l'avons pas ce temps, eh bien, faisons un petit effort et trouvons-le. Il suffit parfois de quelques petites secondes et des options différentes se présentent. À nous de faire un choix éclairé. J'avoue toutefois que ce temps de réflexion n'est pas toujours disponible : dans les cas de diarrhée par exemple (mauvais exemple?), les secondes sont précieuses et une décision rapide s'impose.

Toutefois, peu importe la décision que notre réflexion nous aura

suggérée, il y aura des contents et des pas contents. Non seulement est-il difficile de plaire à tout le monde, c'est carrément im-pos-si-ble ! Il y en aura toujours un(e) qui ne sera pas d'accord avec notre décision. Juste à penser que les irréprochables Jésus, Mahomet, Bouddha (ou même Céline Dion) n'arrivent pas à plaire à tout le monde, c'est vous dire comment la tâche est irréalisable.

J'ai raté ma chance de faire un pas vers (ce que je pense) être la bonne direction. Méa culpa, méa culpa, méa maxima culpa. Je tenterai de faire mieux la prochaine fois. Mais les probabilités qu'une chance pareille se reproduise, dans les mêmes circonstances, dans le même environnement, sont extrêmement faibles. Un peu comme dans la phrase «On a pas une deuxième chance de faire bonne première impression», tu es passé à côté, mon ti-coun !

Richard Desjardins chantait dans sa sympathique (et comique) chanson Le Chant du Bum : «J'aurais dû, ben dû, donc dû, farmer ma grand'yeule...». Tu as tellement raison, Richard. Ça sera pour la prochaine fois. Du moins, je l'espère.

Jul Desparts

DU NOUVEAU AU DÉPANNÉUR LES FRÈRES CLAUDE INC., SITUÉ AU 115, DE L'ÉGLISE

Ce commerce indispensable aux résidents de Roxton Falls, tout comme aux gens qui sont de passage dans notre municipalité, vient d'acquérir une **GÉNÉRATRICE** qui fournira donc de l'électricité en cas de panne du réseau d'Hydro-Québec.

Ainsi, les breuvages resteront froids, tout comme le café qui restera chaud. Mais principalement, les **pompes à essence** seront fonctionnelles, même en cas de panne de courant. Il n'y a aura donc aucune interruption de service malgré les intempéries.

Le Dépanneur Les Frères Claude sera donc à votre service «beau temps, mauvais temps».



Municipalité du Canton de Roxton
216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412
Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca
Site internet : www.cantonderoxton.qc.ca
Facebook : Municipalité du Canton de Roxton

Avec le retour du beau temps propice aux activités extérieures, nous profitons du moment pour faire un rappel sur l'importance du respect de certains de nos règlements.

Allumage de feux en plein air

Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet de la municipalité.

Cependant, aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue à gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation et qu'il est allumé en conformité avec l'article 332 du règlement G-100.1.



Nous vous rappelons qu'il est important de vérifier le danger d'incendie sur le site internet de la SOPFEU (www.sopfeu.qc.ca) avant d'allumer un feu.

Chiens

Il est défendu de laisser un animal en liberté, hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien.

Hors de ces limites, le gardien de l'animal doit le tenir captif ou en laisse et en avoir le contrôle. Il doit être capable de retenir l'animal en laisse, sans que celui-ci ne lui échappe, et être capable de contrôler ses déplacements.

Ventes de garage – Deuxième vente de garage sans permis

Nous vous rappelons que vous devez obtenir un permis auprès de la Municipalité avant de faire une vente de garage. Les permis sont au coût de 10 \$ chacun.

Le conseil municipal a autorisé ses citoyens à organiser une vente de garage **sans aucun permis** à deux reprises cette année. La prochaine aura lieu **les 3 et 4 septembre 2022**. Veuillez prendre note qu'en cas de pluie, elle sera remise à la fin de semaine suivante, **soit les 10 et 11 septembre 2022**.



Collecte de gros rebuts

La prochaine collecte des gros rebuts aura lieu le 12 juillet 2022 et débutera tôt le matin. Nous vous invitons donc à déposer en bordure du chemin, (au même endroit où vous déposez votre bac) vos gros rebuts, soit les rebuts qui ne peuvent entrer dans votre bac 360 litres comme par exemple : fauteuil, poêle, bureau, etc. Tous les produits dangereux (solvant, huile, peinture, etc.), les matériaux de construction ainsi que les sacs et les boîtes de déchets ne seront pas acceptés.

Pour ceux qui ne pourront participer à cette collecte, il y aura une autre collecte le 4 octobre 2022.



Propreté des routes durant les travaux dans les champs

Nous désirons sensibiliser les producteurs agricoles à porter attention de nettoyer les roues des tracteurs avant leur sortie des champs. Ceci évitera une accumulation de terre et de boue sur les chemins. Ce n'est pas seulement une question de propreté mais une question de sécurité pour les usagers de la route. L'installation de pierre à la sortie des champs pourrait aider à éliminer la terre accumulée sur les pneus.

PROTECTION DES FOSSÉS LORS DES TRAVAUX DANS LES CHAMPS

Nous demandons la collaboration de tous les producteurs agricoles afin de garder une bande de protection des fossés de chemins et des cours d'eau lors de vos travaux dans les champs. Le fait de labourer trop près des fossés et des cours d'eau provoque de l'érosion et une accumulation prématurée de terre et de sédiments. La collaboration de tous serait appréciée.



Coupage de branches

Comme à chaque année, la municipalité procédera à l'automne au débroussaillage (fauchage des abords) des chemins et des rangs. Compte tenu que chaque propriété possède des particularités et que ce travail est effectué par un entrepreneur indépendant, ce dernier tient compte comme critère de coupe, de l'emprise du chemin appartenant à la municipalité.

Ainsi, nous vous avisons d'émonder ou de couper tous arbres, arbustes, haies, plantations qui vous appartiennent et qui sont situés dans l'emprise de la voie publique.

Rappel 2ème versement de taxes

Nous vous rappelons que le deuxième versement de taxes municipales est venu à échéance le 1er juin dernier. Le troisième versement viendra à échéance le 1er septembre prochain.



Urbanisme – PERMIS DE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION

Vous avez des projets de construction ou de rénovations au cours de l'été 2022 et vous possédez déjà les informations nécessaires pour compléter votre demande de permis? Nous vous invitons donc à transmettre dès maintenant votre demande de permis en la déposant au bureau municipal ou en la transmettant par courriel. Les formulaires sont disponibles au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité. Actuellement, les délais pour l'émission d'un permis sont d'environ 30 jours.

Pavage du Petit 9ème Rang

Le conseil municipal a octroyé un contrat à l'entreprise Pavage Drummond pour le pavage du Petit 9ème Rang sur une longueur de 3 500 mètres. Les travaux se dérouleront entre le 27 juin et le 26 août 2022. Le coût des travaux s'élève à 873 320,94 \$ et seront payés par la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023) et le Fonds carrière et sablière.



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bel été!



Qu'est-ce qu'on lit ce mois-ci?

Conseils littérature jeunesse par Marie-Eve Massé

J'adore les livres engagés, porteurs de messages, qui font réfléchir et qui nous permettent de grandir en tant que personne. Cependant, ce mois-ci, puisque nous sommes en mode « *on pense aux vacances* » je vous suggère des livres tout à fait comiques, légers, qui feront décrocher un sourire à vos enfants à coup sûr !

ET SI MAMAN ET PAPA ÉTAIENT DES ENFANTS

Par les auteures Josiane Picard et Carine Jury

Illustré par Valérie Desrochers

Découvrez l'histoire farfelue de Tom qui, un beau matin, constate que ses parents sont redevenus des enfants... !

La copie de ce livre qui se trouve à la bibliothèque est même dédicacée par l'une des auteures, Josiane Picard.



MON PETIT FRÈRE EST UN MONSTRE

Par les auteurs Isabelle Wlodarczyk et Nicolas Rouget

Illustré par Thierry Manes

Une grande soeur, persuadée que son petit frère n'a que des défauts, change d'avis quand une dame sage lui explique que les comportements dérangeants de son petit frère ont toujours des raisons sensées.

Le fameux petit frère nous réserve toute une surprise !!



Tous les livres dont il est question dans mes textes sont disponibles à la bibliothèque de Roxton Falls, vous pouvez les réserver en ligne <http://roxtonfalls.c4di.qc.ca:8513/> ou en téléphonant au 450 548-1265, Ginette et Francine se feront un plaisir de vous conseiller et de vous guider ! La bibliothèque est ouverte les jeudis de 13h30 à 19h30. Visitez aussi leur page FACEBOOK pour les nouveautés !

Bonne lecture!



Afin de souligner les 50 ans de la Bibliothèque Municipale de Roxton Falls, nous vous invitons à venir fêter avec nous:

Jeudi le 16 juin 2022 à la bibliothèque, située au 24 rue du Marché, aux heures habituelles soit de 13h30 à 19h30. Gâteaux, café ou jus vous y attendent.

Venez voir une partie de nos nouveautés gratuites du Fonds de Soutien aux projets structurants. Par le fait même participer à quelques tirages. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

Ginette et Francine

Voici quelques nouveautés à la bibliothèque :

Pour plus d'infos :

<http://roxtonfalls.c4di.qc.ca:8513/>

450 548-1265

Facebook : Bibliothèque Municipale Roxton Falls

Heures d'ouverture : jeudi 13h30 à 19h30





REMERCIEMENTS - HEURE DU CONTE

Le 26 mai dernier avait lieu l'heure du conte à la bibliothèque. La Régie de Loisirs de Roxton Falls tient à remercier tous les participants et Ève Gagné, notre conteuse qu'on adore. Les participants ont pu découvrir la touchante et magnifique histoire PÉPIN ET COCO et faire un bricolage à la fin du conte.

Encore merci ! Surveillez la page FACEBOOK des Loisirs et de la Bibliothèque pour la prochaine heure du conte ! Vous pouvez aussi visiter notre site internet www.loisirsroxtonfalls.ca et nous contacter 450 548-5832 ou 450 548-1265.



CROQUE-LIVRES

La Régie de Loisirs de Roxton Falls est fière de mettre à votre disposition leur Croque-livres, lequel est destiné aux enfants, et aussi aux adultes de Roxton Falls.

Vous pouvez ainsi prendre un livre, tout à fait gratuitement, ou donner un livre, lequel doit être en bon état.

Notre Croque-livres est situé dans l'entrée de la Caisse, succursale Roxton Falls.

Bonne lecture !!





SI ROXTON M'ÉTAIT CONTÉ

Nous avons une riche histoire, à nous d'en préserver la mémoire!



Notre bibliothèque...un «trésor culturel» qui a maintenant 50 ans !

Lire c'est apprendre, c'est se divertir, s'évader et s'enrichir culturellement. Lire c'est s'ouvrir au monde, au savoir et à l'histoire. Voilà autant de raisons, qui en 1972, incitent des personnes de Roxton à mettre sur pieds une bibliothèque locale; c'est aussi la motivation et l'engagement des nombreux bénévoles qui, depuis 50 ans, font vivre et progresser ce projet remarquable.

Des débuts timides et une ténacité typique des nôtres...

C'est en 1972 que le projet prend forme grâce à une poignée de personnes soucieuses d'offrir des livres aux gens de chez-nous. Avec l'aide de la Caisse populaire, qui y contribue pour 500 \$, le projet est lancé. Quelques livres sont achetés ainsi que des planches et des briques pour faire des étagères, ce sont des débuts bien humbles mais qui témoignent de la débrouillardise des gens de Roxton. En 1973, la bibliothèque est logée à l'hôtel de ville du village qui supporte ainsi le projet. Avec l'augmentation du nombre de livres, elle est relocalisée en 1979 au sous-sol de la Caisse populaire. Et en 2006, elle est transférée dans un local de l'hôtel de ville du village, local qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Au fil des ans, la bibliothèque a pris du «volume», si on peut le dire ainsi! De quelques dizaines de livres acquis en 1972, elle en compte maintenant plus de 9 000 et l'inventaire ne cesse de croître. Il en faut en effet des livres pour répondre aux demandes des 320 familles qui sont membres et qui empruntent annuellement plus de 6 000 livres. C'est donc une proportion significative de la population du village et du Canton qui profite de ce service, ce qui inclut bien sûr les élèves de l'école.



*Ginette Dépeault et Francine Langevin,
engagées respectivement dans le projet depuis 22 et 38 ans*

Une réussite des gens de chez-nous...

La bibliothèque de Roxton, qui fête s'est 50 ans en 2022, est une réussite qui repose sur les gens de Roxton. Elle bénéficie du support de nos deux municipalités qui contribuent annuellement à l'achat de livres et au maintien du service. Elle reçoit également l'aide de Desjardins et du Pacte rural de la MRC d'Acton. Notons toutefois que le coût des livres ne va qu'en augmentant ce qui impose des efforts continuels pour maintenir un financement permettant de répondre aux besoins de lecture exprimés par les membres. Mais au-delà de l'argent, ce qui fait l'âme de la bibliothèque et qui en assure la pérennité, c'est l'engagement des bénévoles, qui depuis 50 ans, se relaient pour faire vivre la bibliothèque et la faire rayonner. Soyons reconnaissant pour leur engagement qui permet à tous, du village et du Canton, de profiter de ce précieux service culturel.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 13:30 à 19:30, qu'il n'y a pas de frais pour en être membre et que les livres sont prêtés gratuitement pour 3 semaines. Bonne lecture!



125, rue de l'Église
Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : 450-548-5832
Site internet : loisirsroxttonfalls.ca

Cahier d'inscription

Camp de jour 2022
27 juin au 19 août 2022

Les Jeux d'été



COMPTE TENU DE LA PÉNURIE ACTUELLE DE MAIN D'ŒUVRE,
NOUS DEVONS LIMITER LES INSCRIPTIONS À UN MAXIMUM
DE 50 ENFANTS.



Dates

Le CAMP DE JOUR – Les Jeux d'été s'étaleront sur une période de 8 semaines.
Le camp est ouvert durant les 2 semaines de la construction ainsi que les jours fériés.

Du lundi 27 juin 2022 au vendredi 19 août 2022.

Heures

Le camp de jour débute à 8h30 et se terminent à 15h00.

Un service de garde est disponible aux heures suivantes :

- Le matin de 7h00 à 8h30;
- Le midi de 11h30 à 12h30;
- Le soir de 15h00 à 17h30.

Âges

Les enfants doivent être âgés entre 4 ans et 12 ans et doivent être inscrits à l'école primaire en septembre prochain (incluant la maternelle 4 ans – l'enfant doit être propre et autonome).

Nous priorisons les inscriptions en ligne, date limite 3 juin 2022

Les inscriptions et le paiement requis doivent avoir été reçus au plus tard le jeudi 3 juin 2022. Inscription par courriel et paiement par virement bancaire envoyé à : loisirsroxton@live.fr

Question de sécurité pour le virement : à quoi sert le virement?

Réponse : jeux

Les parents qui n'ont pas accès à un service en ligne, doivent se présenter au Centre communautaire 125 Rue de l'Église, Roxton Falls le jeudi 2 juin 2022 entre 18h00 et 20h00 pour l'inscription. Veuillez avoir avec vous les documents dûment remplis et les paiements requis.

En cas d'impossibilité de vous présenter ou de faire parvenir à cette date l'inscription, veuillez SVP contacter notre directrice générale Nancy Poudrier par courriel loisirsroxton@live.fr ou par téléphone (450) 548-5832 ou 450-548-2500 poste 103, pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez également envoyer l'inscription, le paiement et les documents requis par la poste avant le jeudi 3 juin 2022, au 216, Rang Ste-Geneviève à Roxton Falls (QC) J0H 1E0.

Documents requis pour l'inscription

Vous trouverez dans le présent cahier les documents nécessaires à compléter et à consulter pour l'inscription de vos enfants :

- La fiche d'inscription (SVP REMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT);
- La fiche santé (SVP REMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT);
- La fiche réglementaire et les consignes;

Les thématiques hebdomadaires pour l'été 2022 (calendrier). À venir

Le présent cahier se trouve également sur notre site internet au www.loisirsroxtonfalls.ca





Tarif pour la semaine et rabais familiaux : Veuillez noter que la priorité sera donnée aux enfants de Roxton Falls (Village et Canton) et de Béthanie

- 65,00 \$ pour les enfants de Roxton Falls (Village et Canton)
- 65,00 \$ pour les enfants de Béthanie
- 75,00 \$ pour les enfants d'une autre municipalité

Ce tarif comprend les activités, les sorties s'il y a lieu et le service de garde.

Rabais familiaux pour les enfants de Roxton Falls et Béthanie (pour les membres d'une même famille (même père et/ou même mère))

- 1er enfant inscrit : 65\$/semaine
- 2e enfant inscrit : 60\$/semaine
- 3e enfant inscrit : 55\$/semaine
- 4e enfant inscrit : 50\$/semaine

Tarif à la journée : Dans les conditions actuelles nous priorisons les inscriptions à la semaine. S'il y a de la place nous accepterons ceux à la journée.

- 20,00 \$/ jour + le coût d'activité s'il y a lieu pour les enfants de Roxton Falls (Village et Canton) ainsi que Béthanie.

Modalités de paiement

Les frais d'inscription sont payables de la façon mentionnée ci-dessous en fonction du nombre de semaines que vous avez choisies (8 semaines / 8 thématiques) et devront être payés aux Loisirs de Roxton Falls.

Les parents pourront payer la totalité des frais d'inscription de leurs enfants en quatre (4) versements égaux aux dates suivantes :

- 1er versement le 2 juin 2022;
- 2e versement le 16 juin 2022;
- 3e versement le 30 juin 2022;
- 4e versement le 14 juillet 2022.

Tous ces chèques – au nom de : Régie de loisirs de Roxton Falls –, postdatés quant au 2e, 3e et 4e versement, devront être remis aux responsables de la Régie de loisirs de Roxton Falls lors de L'inscription le jeudi 2 juin 2022 au Centre communautaire entre 18h00 et 20h00.

Exemple

Jean et Marie ont 3 enfants : Léa, Léo et Kim. Leurs 3 enfants fréquenteront les Jeux d'été.

Léo participera à 3 semaines, Léa participera à 4 semaines, Kim participera à 2 semaines.

Part de Léa : 4 semaines X 65 \$ (tarif résident) = 260 \$

Part de Léo : 3 semaines X 60 \$ (tarif résident et rabais familiaux) = 180 \$

Part de Kim : 2 semaines X 55 \$ (tarif résident et rabais familiaux) = 110 \$

Total : 550 \$

Jean et Marie pourront faire 4 chèques afin de répartir le 550 \$ en 4 versements, soit :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1. 137.50 \$ payable le 2 juin 2022; | 3. 137.50 \$ payable le 30 juin 2022; |
| 2. 137.50 \$ payable le 16 juin 2022 | 4. 137.50 \$ payable le 14 juillet 2022. |

Cette règle s'applique peu importe le nombre d'enfants par famille.

Évidemment, le parent qui désire acquitter les frais d'inscription en un (1) seul versement peut toujours le faire.

Si les paiements ne sont pas reçus dans les temps requis, la Régie de loisirs de Roxton Falls se réserve le droit de désinscrire les enfants du camp de jour.

Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception des documents complétés et signés. Nous acceptons les chèques, les virements bancaires et l'argent comptant.



La Régie de loisirs de Roxton Falls facturera des frais de 25 \$ pour tout chèque sans provision

Modalités de remboursement

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation (**à moins d'une semaine d'avis**), ni pour les journées manquées, ni pour une expulsion.

Reçus d'impôt

Veuillez noter que les reçus pour fins d'impôt seront octroyés automatiquement dès que le paiement complet sera effectué.

FICHE D'INSCRIPTION**1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT (REPLIR UNE FICHE PAR ENFANT)**

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐	
Prénom :		Date de naissance :	Âge :
Adresse :		Commentaires	
Code postal :			

PARENTS OU TUTEURS

Nom du père :		Nom de la mère :	
Occupation :		Occupation :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	



2. CHOIX DE SEMAINES

Cochez	Dates 2022	Cochez	Dates 2022
☐	1) 27 juin au 1 juillet	☐	5) 25 juillet au 29 juillet
☐	2) 4 juillet au 8 juillet	☐	6) 1 août au 5 août
☐	3) 11 juillet au 15 juillet	☐	7) 8 août au 12 août
☐	4) 18 juillet au 22 juillet	☐	8) 15 août au 19 août

3. SERVICE DE GARDE

Dates	Périodes Cochez	Dates	Périodes Cochez
1) 27 juin au 1 juillet	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30	5) 25 au 29 juillet	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30
2) 4 au 8 juillet	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30	6) 1 août au 5 août	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30
3) 11 au 15 juillet	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30	7) 8 au 12 août	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30
4) 18 au 22 juillet	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30	8) 15 au 19 août	☐ 7h00 à 8h30 ☐ 11h30 à 12h30 ☐ 15h00 à 17h30

Veuillez noter que les tarifs d'inscription ci-dessus mentionnés comprennent le service de garde. Par conséquent, aucun frais supplémentaire ne sera facturé pour ce service.

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde ?

_____ OUI _____ NON

Si OUI, qui est autorisé à aller le chercher le soir (autre que l'un des deux parents) ? *

VEUILLEZ INSCRIRE LE NOM D'UNE TIERCE PERSONNE
AUTORISÉE AUTRE QUE LES PARENTS

Prénom :

Nom :

Lien avec l'enfant :

Mon enfant est AUTORISÉ à partir seul le soir.

Oui ☐ Non ☐

Si oui, à partir de quelle heure

Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit ou verbal précisant le nom de cette personne.

**FICHE SANTÉ**

**Vous devez nous retourner la fiche santé avec votre formulaire d'inscription.
S.V.P. remplir une fiche par enfant.**

Votre enfant prend-t-il des médicaments ?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, noms des médicaments :	Posologie :
Les prend-il lui-même ? Oui ☐ Non ☐	Préciser :

**Personnes à rejoindre en cas d'urgence****Parents :**

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____ Lien de parenté : _____

Autre :

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____ Lien de parenté : _____

Médecin de famille : _____

Nom et adresse de la clinique d'enfant malade : _____

4. MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre des médicaments, vous devrez, à votre arrivée au camp de jour, remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicament afin que les responsables puissent distribuer le médicament prescrit à votre enfant.

Aucun autre médicament ne sera administré à votre enfant. Si votre enfant est malade, vous devrez venir le chercher afin de lui prodiguer les soins nécessaires.

Veuillez prendre note que toutes les informations concernant l'état de santé de votre enfant demeureront confidentielles. Elles seront transmises uniquement à son moniteur et à son responsable afin de permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention plus efficace en cas d'urgence.

**5. ALLERGIES**

Votre enfant a-t-il des allergies ?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, lesquels :	

Votre enfant a-t-il à sa disposition une dose d'adrénaline (Epipen, Ana-Kit) en raison de ses allergies ?

Oui ☐ Non ☐

À SIGNER SI VOTRE ENFANT A UNE DOSE D'ADRÉNALINE

Par la présente, j'autorise les personnes désignées par les Loisirs de Roxton Falls à administrer, en cas d'urgence, la dose d'adrénaline _____ à mon enfant.

Signature du parent

6. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

(UTILISEZ LES ÉNONCÉS APPLICABLES À VOTRE SITUATION)

Votre enfant est-il capable de nager ?	Oui ☐ Non ☐
Préciser :	
Votre enfant présente-t-il des problèmes de comportement ?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, décrire :	
Votre enfant mange-t-il normalement ?	Oui ☐ Non ☐
Si non, décrire :	
Votre enfant porte-t-il des prothèses ?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, décrire :	
Y a-t-il des activités auxquelles votre enfant ne peut pas participer ou seulement moyennant certaines conditions ?	Oui ☐ Non ☐
Si oui, expliquer :	



Autorisation des parents

- Étant donné que le camp de jour de la Régie de loisirs de Roxton Falls prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles (site internet ou autre). Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la Régie de loisirs de Roxton Falls.
- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période des Jeux d'été, je m'engage à transmettre cette information à la direction des Jeux d'été, qui fera le suivi approprié avec le moniteur de mon enfant.
- En signant la présente, j'autorise la Régie de loisirs de Roxton Falls à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction de la Régie de loisirs de Roxton Falls le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire.
- Je m'engage à collaborer avec la direction de la Régie de loisirs de Roxton Falls et à venir rencontrer la direction si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.
- Je dégage la Régie de loisirs de Roxton Falls de toute responsabilité advenant un accident qui pourrait survenir sur les terrains appartenant à la Régie de loisirs de Roxton Falls lors de la pratique d'une activité ou en assistant à l'une ou l'autre des activités offertes par celle-ci au cours de la période estivale s'échelonnant du 27 juin 2022 au 19 août 2022.
- J'autorise la Régie de loisirs de Roxton Falls à quitter le terrain des Jeux d'été avec mon enfant lorsque des activités à l'extérieur sont planifiées. Je n'ai qu'à me référer au calendrier des activités (lequel est distribué à chaque semaine et est affiché dans la salle multifonctionnelle du Chalet des Loisirs) pour connaître les jours, les heures, les lieux et les modalités de transport des sorties.

Je suis en accord avec les modalités et consignes mentionnées dans le présent cahier d'inscription.

Nom et prénom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date

**Parents accompagnateurs**

Je désire donner mon nom comme parent accompagnateur lors des activités extérieures (sorties)

: (si cela est permis par la Santé publique)

Nom du parent :

Numéro de téléphone :

Semaine et/ou activité :

Cochez	Dates 2022	Cochez	Dates 2022
☐	1) 27 juin au 1 juillet Activité :	☐	5) 25 juillet au 29 juillet Activité :
☐	2) 4 juillet au 8 juillet Activité :	☐	6) 1 août au 5 août Activité :
☐	3) 11 juillet au 15 juillet Activité :	☐	7) 8 août au 12 août Activité :
☐	4) 18 juillet au 22 juillet Activité :	☐	8) 15 août au 19 août Activité :



FICHE RÉGLEMENTAIRE

À conserver pour consultation ultérieure

Heure et lieu d'arrivée et fin de journée

À moins que l'enfant soit inscrit au service de garde, l'heure d'arrivée pour les *Jeux d'été* est 8h30. Tout enfant ayant 15 minutes de retard ou plus et ce, sans avoir averti son moniteur ou la direction de son retard, se verra refuser l'accès au site.

Veuillez noter que l'enfant inscrit au service de garde doit avoir quitté le site des *Jeux d'été* pour 17h30. Après cette heure, des frais de 10,00 \$ la demi-heure (30 minutes) seront facturés au parent, et ce, le jour même.

Lors des jours de pluies seulement, vous devez vous présenter à la porte de l'école près du gymnase, face à l'église, car les activités se dérouleront à l'intérieur. Le lieu est sujet à changement. S'il ne pleut pas le matin, le rendez-vous est donné au chalet où nous prendrons la présence de votre enfant directement à l'extérieur.

Code de vie

Afin de mettre en place un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, le camp de jour fait la promotion et voit à l'application d'un code de vie.

Code de vie : Applicable à l'ensemble des participants et membres du personnel, il prône les valeurs du respect et de la non-violence dans le langage et les gestes. Le code de vie est présenté verbalement et par écrit aux participants, à leurs parents et aux membres du personnel, et il est affiché dans le milieu.

Ce code de vie sera préparé par l'équipe directrice du personnel 2022 du camp de jour (*éducatrice, coordonnatrices et directrice*) et donc personnalisé et adapté aux participants de notre camp de jour de Roxton Falls.

Procédures d'intervention

Afin de maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, des procédures sont mises en œuvre et des sanctions sont prévues pour encadrer et gérer avec cohérence les interventions consécutives au non-respect du code de vie applicable au camp de jour.

1. Avertissement verbal par l'animateur et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur.
2. Rencontre avec l'animateur et un membre de la direction et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur.
3. Rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur et un membre de la direction.
4. Avertissement écrit, rencontre avec le(s) parent(s) ou tuteur et suspension d'un jour.
5. Expulsion (avec remboursement proportionnel au nombre de journées d'activités restant moins les frais d'administration).

Dans l'application, l'âge du participant et le contexte sont pris en considération.

Tenue vestimentaire

Comme la majorité des activités sont tenues à l'extérieur sauf les jours de pluie, nous demandons que les enfants soient bien chaussés. Les espadrilles ne sont pas exigées. Toutefois, afin de prévenir des accidents inutiles, les chaussures doivent être lacées ou dotées de courroies solides. Les tongs (*gougounes*) ne seront pas acceptées.

L'enfant doit être vêtu convenablement afin d'être à l'aise dans les activités et les sports qu'il sera appelé à faire. Les vêtements indécents ne seront pas tolérés. Votre enfant doit aussi préférentiellement porter un chapeau ou casquette.



CONSIGNES

À conserver pour consultation ultérieure



Crème solaire

Votre enfant doit apporter sa crème solaire (celle-ci doit être identifiée à son nom afin de pouvoir la laisser à son lieu d'activité. Chalet ou Centre communautaire). SVP prévoir un grand pot de crème solaire afin que celui-ci soit laissé sur place tout l'été. Nous vous demandons de crémér votre enfant avant son arrivée au camp de jour. Nous veillerons à en remettre à votre enfant au cours de la journée (à la collation, sur l'heure du dîner et au milieu de l'après-midi).

Lunch

La Régie de loisirs de Roxton Falls fournit l'eau aux enfants. Cependant, nous vous demandons de fournir une grosse gourde ou une grosse bouteille d'eau pleine à votre enfant. Nous veillerons à la remplir lorsque requis.

La Régie de loisirs de Roxton Falls dispose d'un frigoridaire et d'un congélateur pour y mettre le lunch de vos enfants.

Nous avons aussi des micro-ondes à notre disposition. Par conséquent, votre enfant peut amener un repas chaud. Cependant, pour des raisons de temps, nous vous demandons de prioriser les repas froids.

Les règles pour le lunch sont les mêmes qu'à l'école : éviter les produits contenant des aliments allergènes (par exemple arachides).

Objets personnels provenant de la maison

Par mesure de prévention, aucun objet personnel provenant de la maison ne pourra être amené au camp de jour par votre enfant (on pense ici aux cellulaires, mp3, iPod, PSP, bijoux, Gameboy, Nintendo DS, petites voitures, etc.). Sauf quand une activité est prévue à cet effet.

Présentation de l'équipe 2022



La Régie de loisirs de Roxton Falls est fière de vous présenter l'équipe 2022 du camp de jour :

- Michelle Morel – *éducatrice en service de garde à l'École St-Jean-Baptiste et coordonnatrice du camp de jour*
- Mireille Morel - *éducatrice en service de garde et monitrice*
- Ève Gagné- *monitrice d'expérience*
- Danyssa Valières- *aide-monitrice*
- Kellyann Duff- *aide-monitrice*
- Nancy Poudrier – *coordonnatrice de la Régie de loisirs de Roxton Falls*

Note 2022 : tous nos coordonnateurs et moniteurs ont une formation RCR.


Calendrier – thématiques hebdomadaires pour l'été 2022

Thématiques	Période	Activités
Semaine 1 Semaine de l'agriculture	27 juin au 1 juillet	L'enfant sera initié à la mise en terre de graines afin de faire des semis. Il sera aussi initié à la découverte des oiseaux.
Semaine 2 Semaine des Arts	4 juillet au 8 juillet	Atelier artistique divers seront Au rendez-vous pendant cette semaine.
Semaine 3 Semaine de la musique	11 juillet au 15 juillet	Conception de percussion, castagnette ou autre. Activité surprise
Semaine 4 Semaine des 4 coins du Monde	18 juillet au 22 juillet	Nous partons à la découverte des continents
Semaine 5 (1ère semaine vacances construction) Semaine des 4 saisons	25 juillet au 29 juillet	<u>Activités spéciales :</u> Nous fêterons Noël, Halloween...
Semaine 6 (2e semaine vacances de la construction) Semaine des supers Héros	1 août au 5 août	Nous partons à la découverte de ton super héros favori. Animation héroïque
Semaine 7 Semaine Scientifique	8 août au 12 août	La science t'intéresse? Tu découvriras plein de belles choses passionnantes.
Semaine 8 Semaine Sportive	15 août au 19 août	Prépare-toi, place aux olympiades!

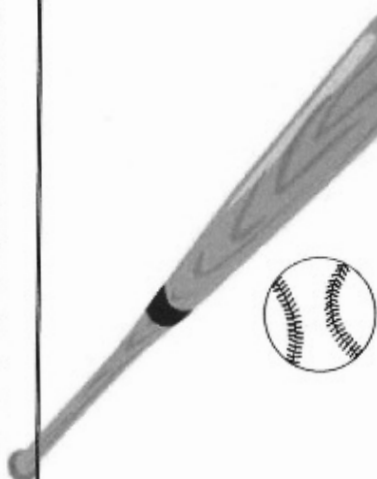
*** Les activités et sorties sont sujettes à changement sans préavis en fonction de la température, du nombre de participants et de la disponibilité des fournisseurs de services et selon les directives de la santé publique si applicable.



Festivités de la St-Jean-Baptiste à Roxton Falls FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - Programmation 2022



Terrain de baseball de Roxton Falls

Vendredi 24 juin 2022	Samedi 25 juin 2022	Dimanche 26 juin 2022
Tournoi de balle donnée <u>Amicale</u> Tournoi mixte avec 2 filles Dès 13h -Début du tournoi Pour inscrire une équipe Jonathan Bédard (450) 531-5534 	Tournoi de balle donnée <u>Amicale</u> Tournoi mixte avec 2 filles 7h30 sous le chapiteau -Déjeuner au profit de la paroisse Dès 8h -Continuation du tournoi <i>Pendant la journée</i> 9h à 17h -Jeux gonflables  10h à 16 h Dans l'église -Expo-vente du CFQ (cercle des fermières) -SI ROXTON M'ÉTAIT CONTÉ... SOUVENIRS DES LOISIRS par Patrimoine Roxton Falls -Jeu cherche et trouve adapté à un jeune public. 11h à 15h  -Maquilleuse Jessica St-Cyr Gilbert	Tournoi de balle donnée <u>Amicale</u> Tournoi mixte avec 2 filles Dès 9h -Continuation du tournoi Demi-finale Finale 9h à 12h -Jeux gonflables  <u>Rafraichissements</u> <u>et cantine Rebel</u> sur place durant les festivités  Bonne Festivités
19h discours du député Simon Pierre Savard Tremblay Chansonnier Dès 22h  Dave Guilbert (Sous le chapiteau)	Feux d'artifices (22h) <u>Par Royal Pyrotechnie</u> Au terrain de baseball  Chansonnier Dès 21h et après les feux d'artifices Martin Poudrier (Sous le chapiteau) 	

Régie de Loisirs de Roxton Falls - www.loisirsroxtonfalls.ca - (450) 548-5832 - Facebook : Les Loisirs de Roxton Falls
***Programmation sujette à changement en fonction du nombre de participants et de la température. ***



Piscine

À confirmer en juin selon les disponibilités du Camping de l'île

Tous les mercredis après-midi seront consacrés à la piscine. Cette activité se déroulera au Camping de l'île de Roxton Falls situé au 238, chemin Pépin.

Il est donc important que votre enfant amène son maillot de bain le matin même et si possible sa veste ou ses flotteurs à bras lorsque nécessaire.

Si la température ne permettait pas la baignade, l'après-midi piscine serait reportée au jeudi ou au vendredi ou tout simplement annulée pour cette semaine.

Si la journée piscine du mercredi est annulée, vous en serez informés le soir même en venant chercher votre enfant. Veuillez également prévoir le maillot de votre enfant lorsque le calendrier des activités prévoit des jeux d'eau.

Les enfants et les moniteurs se rendront à pied au camping de l'île. Pour une question de sécurité et du nombre élevé de participants, les enfants ne pourront pas utiliser leur bicyclette pour se rendre au camping.



****IMPORTANT****

Si votre enfant présente des symptômes s'apparentant à la covid-19 vous devez le garder à la maison. Si des symptômes se manifestent lors de la journée, il sera alors mis en isolation et vous devrez venir le chercher immédiatement.



SOUPER STEAK ET HOMARD



La régie de Loisirs de Roxton Falls tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, commanditaires et organisateurs du souper Steak et Homard qui s'est tenu le 14 mai dernier.

Merci à vous chers participants. Vous étiez plus de 150 personnes présentes pour déguster de bons steaks et de succulents homards.

Merci à Tous les vendeurs de billets et particulièrement M. Luc Bolduc qui à lui seul a rassemblé 56 personnes.

Merci à toute l'équipe au service traiteur.

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

- MARCHÉ TRADITION ROCHETTE
- LES CASTORS D'ACTON VALE
- BISTRO BRANDY CREEK DE VALCOURT
- JEAN DESLANDES TRAITEURS
- MARTIN POUDRIER

BÉNÉVOLES

- JONATHAN BÉDARD
- CAMILLE LALIBERTÉ
- MÉLANIE VALOIS
- ZOÉ BÉDARD
- JOHANNIE BÉDARD
- DAVID RIVARD
- ALLAN DESRUISSEAU

Merci à tous d'avoir contribué au succès de cet événement et à l'an prochain!

FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À ROXTON FALLS



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC



De retour les
24, 25 et 26 juin 2022

Visitez notre site
internet
régulièrement.



Tous les détails et l'horaire
y seront bientôt.



UN NOUVEAU PERRON POUR L'ÉGLISE.

Après beaucoup de rebondissements, le projet de reconstruction du perron de l'église se réalise enfin, afin d'offrir un accès approprié au bâtiment.

Ce perron est en bois comme autrefois, avant celui de ciment qui datait de 1956. Toutefois, notre nouveau perron est construit sur une structure moderne de pieux vissés, qui assure solidité et durabilité. Une rampe pour personnes à mobilité réduite répond aux normes actuelles du code de la construction. Elle facilite l'accès à toute personne à mobilité réduite et bien sûr aux jeunes familles avec des poussettes. Malgré ces nouveautés, on remarque que l'architecture du nouveau perron s'intègre parfaitement au bâtiment patrimonial.

Les travaux ont été réalisés en mai, par une firme de construction locale qui a fait un excellent travail. L'excavation a apporté bien des

surprises. Initialement 3 voyages de camion étaient prévus pour excaver et niveler le fond. Il en a fallu 11 pour enlever, cailloux, roches et morceaux de ciment cachés sous le perron, augmentant nécessairement les coûts.

Des garde-corps temporaires en 2 par 4 sont actuellement en place. Ils seront remplacés dès que possible, par des garde-corps de fer ouvragés réalisés par un artisan local reconnu. Finalement, un aménagement paysager ajoutera un peu de verdure autour du perron.

Nos bénévoles poursuivent leur implication et la Fabrique tient à les remercier, tout comme elle remercie les donateurs pour leur générosité. Sans eux, le projet n'aurait pu se réaliser. La Fabrique accepte toujours les dons pour la finalisation des travaux en cours et pour l'entretien à venir.

Notre église est un édifice solide adapté à l'usage qui en est fait. Il date cependant de 1877 et il nécessite un entretien particulier dû à la fois, à son âge, à son architecture et à son caractère patrimonial et historique.

Par Evelyne Girardot, marguillière



CERCLE DE FERMIERES



Cercle des fermières de Roxton Falls

Apprendre à coudre, faire ses propres chouchous, à tricoter, des bas, des mitaines, un chandail à ton goût, à faire des décorations de toutes sortes... ou bien juste piquer une jasette, le Cercle de Fermières de Roxton Falls est là pour ça. À partir de 15 ans, on peut s'inscrire, peu importe l'âge. Abonnement à la revue L'Actuelle, rabais chez plusieurs fournisseurs, amitié et entraide garanties, plusieurs avantages à se joindre à notre regroupement. D'ailleurs, nous sommes présentement en période de recrutement. Pour plus d'information ou pour communiquer avec nous, il y a notre page Facebook (Cercle de Fermières Roxton Falls - en message privé par Messenger), par courriel (commrecre.fed17.roxton-falls@cfq.qc.ca) ou au téléphone 450 548-2446 (Jeannine). Le Cercle sera également présent lors des festivités de la St-Jean-Baptiste, soit le samedi, 25 juin prochain, à l'église. On vous attend avec grand plaisir!





**RÉGIE
INTERMUNICIPALE**
d'Acton et des Maskoutains



VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

MAINTENIR SON DOSSIER À JOUR POUR ÉVITER DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS INUTILES !

Saint-Hyacinthe, le 27 avril 2022 – Conformément à la réglementation provinciale et au Plan de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, le Programme régional de vidange des installations septiques permet la coordination des activités de vidange des installations septiques et la valorisation des boues de façon efficace et respectueuse de l'environnement. Il a d'ailleurs été reconnu par le MELCC comme étant un exemple favorisant la gestion optimale des fosses septiques au Québec.



Sur le territoire de la Régie, la collaboration des citoyens est excellente et elle permet d'obtenir des résultats extrêmement positifs pour notre environnement, avec 16 000 tonnes de boues collectées annuellement, transformées en compost et valorisées en agriculture.

Afin d'éviter des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur, chaque citoyen concerné par le programme doit préparer son installation préalablement à la vidange et mettre son dossier à jour à la Régie pour être informé à l'avance de la date prévue pour la vidange, notamment en fournissant un numéro de téléphone valide.

Afin de maintenir à jour les dossiers de chaque citoyen dont l'immeuble est desservi par le programme, **il est important d'informer la Régie de tout changement de propriétaire ou des changements de coordonnées de ceux-ci, notamment les coordonnées téléphoniques. Il est également important d'informer la Régie de toute modification des installations septiques situées sur le territoire visé par le programme.**

Il est facile d'obtenir toutes les informations pertinentes en communiquant directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au 450 774-2350 ou en consultant le site Internet au www.riam.quebec.

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@riam.quebec



LES 8 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 8 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



Original



Modifié

QUI SUIS-JE ?

Je parle toutes les langues sans en comprendre aucune.
Je loge dans les hauteurs mais jamais dans les dunes.
Il faut bien se garder de me faire confiance,
Car je vais répéter la moindre confidence.

Qui suis-je ?



Répo : l'écho



COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués à l'adresse électronique denis@pubmun.com. Seulement les fichiers en format Word et Acrobat PDF sont acceptés ainsi que les photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) Merci de votre collaboration.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

© Les Publications Municipales –
1 877 553-1955

COMITÉ DU JOURNAL

Madeleine Laroque Administratrice
Jul Desparts Collaborateur
Marcel Boissé Collaborateur

PUBLICITÉ

Pour insérer de la publicité dans notre journal, veuillez communiquer avec Madeleine au
450 548-2619

PROCHAINES PARUTIONS

Le journal paraît aux dates suivantes et fait relâche pendant la période des vacances d'été, ce qui veut dire cinq parutions par année donc :

Dates de tombée

1er février
1er avril
1er juin
1er septembre
1er décembre

Parutions

Mi-février
Mi-avril
Mi-juin
Mi-septembre
Mi-décembre

Pour accéder à la version numérique du journal, visitez le site Internet :
www.troisanges.org/echo/Chutes.pdf



Popote Roulante

C'est quoi?

De délicieux repas chauds livrés à domicile
tous les jours de la semaine ou selon vos besoins



C'est pour qui?

- Tous les gens âgés de 65 ans et plus
- Les gens de 65 ans et moins en convalescence ou ayant un handicap physique ou intellectuel
- Les femmes enceintes ou venant d'accoucher



Pour tous les résidents de la MRC d'Acton

Acton Vale • Saint-Théodore • Saint-Nazaire • Upton
Roxton Falls • Sainte-Christine • Béthanie • Canton de Roxton



Pour informations et inscriptions :
Centre de Bénévolat d'Acton Vale

450 546-7332
Livraison Gratuite



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

**Recherche 7 parrains ou marraines de la
MRC d'Acton qui viendront faire la
différence dans l'existence d'une
personne vivant avec une limitation.**

**Venez créer des liens et partager des
intérêts communs avec votre filleul et
ainsi briser son isolement et
favoriser sa participation sociale.**

**L'action bénévole fait du bien
à tout le monde!**

**Pour en savoir plus :
parrainagecivique.org
450-774-8758.**

Suivez-nous sur Facebook et Instagram!

Bénévolat donne des ailes à notre société!

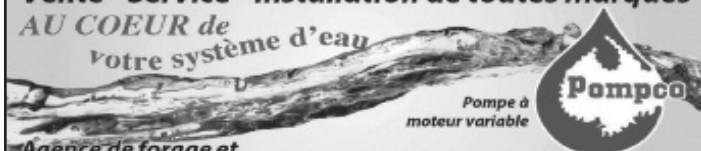
**Merci à tous nos superhéros
de s'y impliquer!**



PUBLICITÉS

Les Pompes Bonneau & Fils

Vente - Service - Installation de toutes marques
AU COEUR de
 votre système d'eau



Agence de forage et
traitement d'eau

Cell. : 450.830.5589
RBQ : 8292-2212-38

270, Chemin de la Source
Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0
pompebonneau@gmail.com

ALAIN BOYER EXCAVATION

EXCAVATION DÉNEIGEMENT
TERRASSEMENT NIVELAGE DE CHEMIN
SABLE, TERRE TAMISÉ, PIERRE



Tél.: 450.548.2202 • Fax : 450.548.2355
45 CHEMIN SHEFFORD, ROXTON FALLS (QC) J0H 1E0

PSST...
IL Y A UNE
PLACE POUR
VOTRE
ANNONCE
ICI!

Pour informations:
450-548-2619



LES ÉQUIPEMENTS
D'ÉQUIPEMENT CDL **STIHL**

Centre de location



QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
COMPTOIR DE MOULÉE
CENTRE AUTORISÉ **DEWALT**

286, rue Notre-Dame
Roxton Falls, QC J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242
Fax: (450) 548-2481



O'Martha Resto-Bar

Resto: 450 548-2225
Bar: 450 548-5848

206 Notre-Dame, Roxton Falls
Prop.: Roxane Desjardins
& Simon Laplante



PUITS ET FORAGE GÉOTHERMIQUE
POMPES - VENTE - SERVICE - INSTALLATION

1 866 548-5516

PSST...

IL Y A UNE
PLACE POUR
VOTRE
ANNONCE
ICI!

Pour informations:
450-548-2619



Entrepreneur en PLOMBERIE et CHAUFFAGE, VENTE et RÉPARATION



Jacques Denis (Prop.)

Spécialiste en planchers radiants
Inspection de tuyauterie par caméra

752-D, rue Cushing, Acton Vale

1883-8330-0306-25

Tél.: 450.546.2676

info@plomberietd.ca
www.plomberietd.ca



Les Publications
Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

SAFIA KACIMI

Pharmacienne propriétaire

Affiliée à



Famiprix

18, rue de Marché
Roxton Falls, Qc. J0H1E0
T: 450 548 8008
F: 450 548 0258
2333proprio@famiprix.ca

HEURES D'OUVERTURES

LUNDI AU MERCREDI : 9H - 18H

JEUDI AU VENDREDI : 9H - 20H

SAMEDI : 9H - 17H

suivez-nous sur :



Desjardins

Caisse de la Vallée d'Acton

SIÈGE SOCIAL

1100, rue Saint-André
Acton Vale (Québec)
J0H 1A0

Téléphone : 450 546-2715
6 h à minuit, 7/7

www.desjardins.com/caisse-vallee-acton



ROSELINE MICHAUD

AVOCATE ET MÉDIATRICE FAMILIALE

270, rue Notre-Dame, Roxton Falls, QC J0H 1E0
Tél.: 450 548-7171 • Téléc.: 450 548-7172
roselinemichaudavocate@hotmail.com

PSST...

IL Y A UNE
PLACE POUR
VOTRE
ANNONCE
ICI!

Pour informations:
450-548-2619





Elle
BEAU-REGARD

MAQUILLEUSE
CONSEILLÈRE
EN PRODUITS
DE BEAUTÉ



Lucie Beauregard
Directrice future exécutive Ind Mary Kay
450 578.1058 • www.marykay.ca/lbeauregard
luciebeauregard_mk@hotmail.com



LES TROUVAILLES
gourmandes
DU CANTON

GARDIENS D'UNE
savoureuse
TRADITION
DEPUIS 2008

Dominic Châtelain
et Chantal Boulé

917, 11^e rang (route 222)
Roxton Falls, QC J0H 1E0
450 548-2900



MARCHÉ
Rochette

Votre épicerie
de Roxton Falls

Viande de qualité incomparable
Petits plats préparés sur place
Service attentif et personnalisé

• LES MARCHÉS •
Tradition

Stéphane Rochette, propriétaire (450)-548-5785



Garage
Alain Cabana

Pneus - Batteries
Mécanique Générale

450 548-2085



Construction
Michel Beauregard

1039, route 241
Roxton Falls
(Québec)
J0H 1E0

Téléphone:
(450) 548-2527

9050-0489 Québec Inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SPÉCIALISÉ

- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

Licence Régie du Bâtiment:
8107-1532-06



Dépanneur
Les Frères Claude inc.

115, rue de l'Église
Roxton Falls
Québec J0H 1E0
depanultra@cooptel.qc.ca

Tél. : (450) 548-2848 Téléc. : (450) 548-2871



A. Ferland Sports

259, Notre-Dame
Roxton Falls
Qc J0H 1E0
Fax.: 450 548-2784

ecotone
PASSIONNÉS CHASSE & PÊCHE

ferlands@cooptel.qc.ca
450 548-5777



Municipalité
du Village de
Roxton Falls

Tél.: 450 548-5790
Fax.: 450 548-5881
Courriel : roxton@roxtonfalls.ca

26 rue du Marché
Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0
www.roxtonfalls.ca



Canton de
Roxton

216, rang Ste-Geneviève
Roxton Falls (Québec)
J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500
Télécopieur : (450) 548-2412
Courriel : canrox@cooptel.qc.ca
www.cantonderoxton.qc.ca